



Demande d'indemnisation pour ma fille

Par **MarieMaelys**, le **14/05/2012 à 14:05**

Bonjour,

Je rentre de vacances avec ma fille de 3 ans. Nous étions parties pour 2 semaines en Turquie, mais ma fille a tout d'abord eu une forte mycose vaginale attrapée dans la piscine de l'hotel, donc 2 jours sans baignade, et le 3eme jour elle s'est blessée à l'épaule à cause d'une protection manquante au coin du buffet au restaurant. J'ai pris des photos du bord saillant, heureusement car ils ont réparé quelques heure splus tard.

Elle a eu 3 points de suture, interdiction de baignade, éviter les mouvements brusques, bref elle ne pouvait rien faire...

Les points de suture ont été effectué avec une violence inouïe, le médecin n'ayant pas attendu le temps nécessaire pour que l'anesthésie prenne, c'est donc comme si elle avait été recousue à vif... j'en tremble encore.

Tout le monde me dit que "c'est dommage", mais je pense que déjà le voyageur pourrait me rembourser le séjour (1300 euros les 2 semaines, et nous n'avons consommé qu'une semaine). Quelque part, le voyageur a reconnu sa responsabilité puisqu'il a pris en charge les frais médicaux liés à l'accident de l'épaule.

N'empêche que ma fille a vécu une expérience traumatisante et douloureuse, qu'elle a 3 ans et une cicatrice définitive sur l'épaule, et que pour moi cela va au delà de simples vacances gachées.

J'ai rassemblé tous les documents et les photos et je suis en train d'écrire au voyageur.

Comment dois-je formuler ma demande, et que suis-je en droit d'espérer ? (même si, selon moi, ça ne réparera jamais ce que ma fille a vécu).

Merci pour votre aide